



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 256

Texte de la question

HÉBERGEMENT D'URGENCE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Abelin, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Jean-Pierre Abelin. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme la ministre du logement et de la ville.

M. Patrick Roy. Et du camping !

M. le président. Monsieur Roy, on vous a entendu. Ça suffit.

M. Jean-Pierre Abelin. Avec le retour du grand froid, nous sommes tous particulièrement sensibles aux difficultés de vie quotidienne rencontrées par les personnes sans domicile, dont le chiffre estimé par la fondation de l'Abbé Pierre serait de l'ordre de 100 000. Ce week-end, les Enfants de don Quichotte ont tenté de renouveler l'opération du canal Saint-Martin. Cette initiative a déclenché une polémique quant aux moyens utilisés et sur la capacité réelle des autorités à répondre à l'urgence.

Les Français, madame la ministre, se posent des questions : avons-nous aujourd'hui la capacité de répondre quantitativement aux demandes d'hébergement d'urgence ? Les places proposées sont-elles adaptées ? Où en est-on du plan d'action renforcé en direction des personnes sans abri, le PARSA, lancé par le Gouvernement en mars dernier ? Sur les 27 000 places supplémentaires prévues, 14 000 auraient été réalisées. Comment expliquez-vous le retard dans la création de places d'hébergement de stabilisation et de maisons relais ? Et dans quel délai envisagez-vous de le combler ?

Au-delà de l'urgence, 45 % des personnes qui recourent à l'hébergement d'urgence sont en attente d'une solution à long terme, c'est-à-dire d'un véritable logement à des prix accessibles. Notre pays a besoin d'un énorme effort de construction pour passer de 420 000 logements construits actuellement aux 500 000 logements jugés nécessaires pour résoudre la crise que nous vivons. Madame la ministre, vous avez reçu hier un certain nombre d'associations, le Premier ministre lui-même a convoqué une réunion de travail aujourd'hui. Pouvez-vous nous indiquer les actions que vous envisagez pour répondre durablement et efficacement à ces besoins ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Nouveau Centre et sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du logement et de la ville.

M. Patrick Roy. Du camping et de la vie au grand air !

M. le président. Monsieur Roy, je vous en prie. C'est véritablement insupportable pour tout le monde *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche)*, y compris pour ceux qui regardent nos débats et qui m'écrivent pour me parler de vous. Cette publicité devrait vous suffire, bien qu'elle ne soit pas à votre avantage ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Madame la ministre, vous avez la parole.

Mme Christine Boutin, *ministre du logement et de la ville*. Monsieur le député, hébergement, logement de réinsertion sociale, logement ordinaire dans le parc public ou privé : telle est la chaîne du logement. S'agissant de l'hébergement, le nombre de places est en adéquation avec les demandes des personnes qui souhaitent être hébergées. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)* Ainsi, cette nuit, à Paris, 231 places sont restées libres.

Pour le logement de réinsertion du type maison relais, j'ai toujours indiqué que les objectifs du PARSA étaient de 12 000 places. Cette année, 6 000 ont été réalisées et il en manque encore 6 000 qui seront créées en 2008, et elles sont budgétées.

Ce matin, vous l'avez signalé, le Premier ministre a reçu en ma présence les associations. Il a été décidé que le Premier ministre nommerait dès demain un parlementaire en mission pour établir, sur la base des trente-sept propositions du comité de suivi du droit opposable au logement et des conclusions de la conférence de consensus, un contrat d'objectif avec résultats et budgétisation, qui devrait être signé le 15 janvier prochain. J'ajoute que, s'agissant du besoin de logement - c'est cela la vraie question -, le monde HLM vient d'apporter sa pierre : j'ai signé ce matin avec M. Delebarre, président de l'Union sociale pour l'habitat, un accord prévoyant la vente de 40 000 logements HLM et le maintien dans le parc, et non plus dans les lieux, des locataires, afin de dégager plus de moyens pour construire, d'améliorer la fluidité dans la construction. C'est l'objectif qui m'avait été fixé par le Premier ministre et le Président de la République. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 256

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Logement et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 décembre 2007